Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260917-2026_062-DE

Caulnes Commune	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 12 septembre 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 12 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT et Olivier DESRIAC, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués Dominique BRIAND, Gaëtane PICQUET, Adrien BOUDET, Stéphanie YVERGNIAUX, Fabien CHOLET, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Marc PRIOL et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Catherine REHEL et Thierry DEBUIRE
Pouvoir	Catherine REHEL donne pouvoir à Marylène BERHAULT et Thierry DEBUIRE donne pouvoir à Dominique BRIAND
	Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2026-062
Objet : Etat des décisions de Madame la Maire dans le cadre de ses délégations	

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021.07.08 du 15 juillet 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal à Madame la Maire,

Madame la Maire informe le Conseil municipal des décisions prises depuis le 16 juillet 2026 :

Décision	**Date de décision**
Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école élémentaire - Lot n°8 Métallerie Serrurerie - BUSNEL - Avenant n°3 - Métallisation et thermolaquage de grilles sur les muret et portail : + 2 410 € HT (Montant total du marché : 114 695 € HT)	20/07/2026
Fourniture de 60 tubes LED pour l'école maternelle - SARL DESRIAC : 1 494 € HT	03/09/2026

Décision – Droit de préemption	**Date de décision**
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 17, 75, 88 : Renonciation	17/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 34, 95, 96 : Renonciation	17/08/2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260917-2026_062-DE

Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 1, 55 : Renonciation	20/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 6, 48, 49 : Renonciation	20/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 19, 61 : Renonciation	20/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 28, 77 : Renonciation	20/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lot 3 : Renonciation	24/08/2026
Déclaration d'intention d'aliéner - CREATEUR D'IMMOBILIER - 2 rue de la Cornière - AH 99 - Lots 38, 108, 109 : Renonciation	24/08/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE de l'information des décisions prises depuis le 16 juillet 2026.**

Fait à Caulnes le 24 septembre 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

